



CLASSIQUES
GARNIER

CHADWICK (Charles), « Trois poèmes de *Cellulairement* », *Revue Verlaine*, n° 2, 1994, p. 63-65

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14706-0.p.0067](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14706-0.p.0067)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1994. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Trois poèmes de Cellulairement

par Charles Chadwick

Claude Zissmann, dans le dernier numéro de la *Revue Verlaine*, a bien résolu le problème de la date de composition de certains des poèmes de *Cellulairement*. Il reste cependant encore des précisions à apporter en ce qui concerne trois autres pièces.

« La bise se rue... » n'avait que quatorze vers dans *Cellulairement* – la version définitive dans *Sagesse* ajoute six vers à la fin du poème – et le couplet final était alors :

J'ai des fourmis pleins les talons
« Voici l'Avril ». Vieux cœur, allons.

Le fait que : « Voici l'Avril » est entre guillemets indique qu'il s'agit d'une citation. Or il y a justement un célèbre vers du poète anglais Robert Browning : « O to be in England now that April's there. » On sait que Verlaine, qui avait quitté l'Angleterre le 4 avril 1873, passait le reste du mois, ainsi que les trois premières semaines de mai, chez sa tante à Jehonville en Belgique, tandis que Rimbaud, qui avait fait la traversée de la Manche avec lui, était avec sa famille à Roche, près de Charleville. On sait aussi que tous les deux s'ennuyaient à mourir – « la *mother* m'a mis là dans un triste trou » écrit Rimbaud à Delahaye vers le milieu de mai et Verlaine se plaint, dans une lettre du 18 mai, de son « engourdissement produit par l'ennui ». Ces mêmes sentiments devaient déjà exister vers la fin d'avril et c'est alors sans doute que le vers fort à propos de Robert Browning vint à l'esprit de Verlaine lui permettant de faire ainsi une allusion discrète à son envie de retourner en Angleterre (retour remis cependant jusqu'au 24 mai) et de reprendre sa vie avec Rimbaud, à laquelle il semble faire également une allusion discrète dans l'antépénultième vers de « La bise se rue... » : « Ah ! fi de mon vieux feu qui tousse. »

Si l'on peut ainsi fixer, à quelques jours près, la date de composition de

« La bise se rue... » on peut être encore plus précis en ce qui concerne la date de composition, ou du moins d'inspiration initiale, de « Je ne sais pourquoi... ». Le titre, *Sur les eaux*, que portait ce beau poème dans *Cellulairement* ainsi que son thème – l'esprit amer du poète « d'une aile inquiète et folle vole sur la mer », comme une « mouette à l'essor mélancolique » qui, « l'aile toute meurtrie si tristement crie » – ne laisse guère de doute qu'il doit dater du 3 juillet 1873 lorsque Verlaine, après une violente querelle avec Rimbaud à Londres s'enfuit et traverse seul la Manche dans un état d'extrême désarroi.

Dans le cas de « L'espoir luit... » également on peut suggérer que cet admirable sonnet fait allusion à un jour précis, une longue journée d'attente au cours de laquelle du moins un premier brouillon fut sans doute composé. Afin de déceler de quelle journée il s'agit il faut considérer d'abord « Un grand sommeil noir... » qui porte, dans *Cellulairement*, l'indication très précise : « Br. le 8 août 1873 ». Or ce jour-là était celui du procès où Verlaine fut condamné à deux ans de prison et il est manifeste que ces trois quatrains furent composés immédiatement après. Accablé par le verdict le poète se réfugie dans « un grand sommeil noir » où tout espoir de retrouver la liberté, toute envie même de la retrouver sont oubliés, ainsi que la triste histoire de sa vie avec Rimbaud et les idées de celui-ci sur le bien et le mal. L'étrange retour à l'enfance dans le troisième quatrain où il redevient « un berceau qu'une main balance » est sans doute expliqué par la présence de Mme Verlaine mère, venue en hâte à Bruxelles le 5 juillet en réponse au télégramme que son fils lui avait envoyé. Or « L'espoir luit... » a les mêmes thèmes et le même vocabulaire qu'« Un grand sommeil noir... ». De nouveau Verlaine se réfugie dans le sommeil et dans l'enfance et emploie des mots tels que « dormir », « espoir », « berceau » ou « bercé » et « creux ». Cela ne veut pas dire cependant que les deux poèmes parlent de précisément le même événement, car il faut aussi tenir compte de ce que Verlaine allait écrire dans *Mes Prisons* à propos, non pas du procès du 8 août, mais de l'appel de 27 août : « Et le jour de l'appel luisit, si j'ose m'exprimer ainsi. Luisit ! Car quel beau temps ce jour-là, quel soleil ! Moi, du nord, j'admire, j'aime peu le soleil, il me cause des nausées, il m'étourdit, l'aveugle ». (Voir *Œuvres complètes*, Club du meilleur livre, vol. II, p. 763). La lueur d'espoir qu'aperçoit Verlaine dans le sonnet, le brin de paille auquel il s'accroche, c'est donc la possibilité de voir le verdict du 8 août cassé par la cour d'appel. Notons en passant que l'erreur de Louis Morice, d'Antoine Fongaro et de bon nombre d'autres critiques, c'est de supposer que les mots « dans l'étable » du premier vers indiquent l'endroit où le poème est situé, au lieu de reconnaître que ces mots se rattachent à « brin de paille » – c'est-à-dire que l'espoir luit dans la cellule comme luit

un brin de paille dans une étable et non pas que l'espoir luit dans l'étable comme un brin de paille. Il faut ajouter que Verlaine a en partie provoqué cette erreur en datant le poème, dans l'exemplaire annoté de la troisième édition de *Sagesse* présenté au Comte Kessler en 1893 : « Jehonville, Belgique, été 1873 ». Mais on sait que les dates données si tardivement dans cet exemplaire de *Sagesse* sont souvent erronées et on sait aussi que Verlaine n'était pas à Jehonville en été 1873. Il y était, comme nous venons de le voir à propos de « La bise se rue... », du 4 avril jusqu'au 24 mai, mais après cette dernière date il était à Londres, puis à Bruxelles et finalement dans la prison de Mons jusqu'au mois de janvier 1875. Une fois que l'on accepte que « L'espoir luit... » fait allusion au jour de l'appel du 27 août 1873 et à l'angoisse du poète attendant le résultat, bien des obscurités du sonnet se trouvent aussitôt dissipées. L'identité de la figure consolante qui, dans les quatrains, insiste deux fois sur la lueur d'espoir (car « le soleil [qui] poudroie à quelque trou » est sans doute à prendre au sens figuré aussi bien qu'au sens stricte), et qui tutoie le prisonnier lui conseillant de s'endormir « le coude sur la table » et lui offrant « cette eau du puits glacé » est révélée par les derniers vers du deuxième quatrain :

Et je dorloterai les rêves de ta sieste
Et tu chanteras comme un enfant bercé

Il n'y a que la mère de Verlaine qui aurait pu lui parler de cette façon et en effet elle est restée à Bruxelles pendant tout le drame de la querelle avec Rimbaud, l'arrestation de Verlaine, le procès du 8 août et l'appel du 27 août. C'est sans doute Mme Verlaine mère qui parle également dans le premier tercet et s'il en est ainsi, la femme qui trouble les rêves du poète et à qui sa mère demande de partir :

De grâce, éloignez-vous, madame.
Il dort. C'est étonnant comme les pas de femme
Résonnent au cerveau des pauvres malheureux,

ne peut être que Mathilde qui, elle, avait refusé de venir en aide à son mari. Dans le dernier tercet, enfin, Mme Verlaine mère tente de nouveau de remonter le moral de son fils, mais elle ne peut tout de même pas s'empêcher de se demander, ce 27 août, s'il lui faudra attendre, non pas quelques jours, mais de longs mois avant de voir reflourir les roses de septembre.